https://www.assemblee-nationale.fr/dvn/15/guestions/QANR5I.15QF45237



15ème legislature

Question N° : 45237	De M. Loïc Kervran (Agir ensemble - Cher)				Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et relance			Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		
Rubrique >entreprises		Tête d'analyse >Impact de l'augmentation de l'électricité sur les moyennes entreprises		Analyse > Impact de l'augmentation de l'électricité sur les moyennes entreprises.	
Question publiée au JO le : 12/04/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)					

Texte de la question

M. Loïc Kervran attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur l'impact de la hausse du coût de l'électricité pour les moyennes entreprises françaises. Pour de nombreuses entreprises qui voient leurs contrats de fourniture arriver à échéance, les prix proposés pour le renouvellement sont insoutenables. À titre d'exemple, les évolutions de tarifs observées pour une entreprise de la filière bois de sa circonscription correspondent, selon les fournisseurs, à une multiplication des tarifs par 3,2 au minimum et 5,4 au maximum. Autre évolution préoccupante, la répartition des créneaux de la journée entre heures pleines et heures creuses évolue négativement au profit des heures pleines, renchérissant encore la facture pour les entreprises. Alors même que les heures pleines représentaient un tiers de la journée et les heures creuses les deux tiers restants, ce ratio est aujourd'hui quasiment inversé. De telles augmentations mettent beaucoup d'entreprises (à commencer par celles dont l'énergie représente une part significative des coûts de production) dans une impasse, mettant en péril leur viabilité économique à court terme. Aussi il souhaite connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement face à cette situation préoccupante pour les entreprises françaises.